

# **FCP de droit français**

## **FSI**

### **RAPPORT ANNUEL**

au 30 décembre 2022

**Société de gestion : AMPLEGEST**  
**Dépositaire : CACEIS Bank**  
**Commissaire aux comptes : CTF**

## SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	4
3. Rapport de gestion	5
4. Informations réglementaires	10
5. Certification du Commissaire aux Comptes	15
6. Comptes de l'exercice	17

## INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FS1

ISIN : FR0012380574

Ce FIA est dédié à 20 porteurs au plus et soumis au droit français. Il est géré par AMPEGEST

### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Dans le cadre d'une gestion diversifiée, le fonds d'investissement à vocation générale FS1 a pour objectif d'offrir une performance, nette de frais de gestion, régulière supérieure à celle d'un indice synthétique composé de l'indice action Euro Stoxx 50 Net Return (dividendes réinvestis) (25%) et de l'€str+2 capitalisé (75%) sur la durée de placement recommandée (5 ans). Le fonds est géré selon le style de gestion flexible et est investi en instruments de taux, toutes zones géographiques et tous secteurs ; en complément, il peut être exposé aux marchés actions. Le FCP exclut de son univers d'investissement dans un premier temps les émissions d'Etats ne respectant ni la Convention Internationale du Travail, ni la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ni la Charte des Nations Unies. Le processus d'allocation d'actif suit ensuite une approche top down (analyse de l'environnement macro-économique et scoring qui vient alimenter une matrice d'allocation d'actifs théorique). Cette analyse est complétée par une approche bottom up (utilisation de filtres qualitatifs et quantitatifs, choix des zones géographiques et secteurs économiques, sélection des supports d'investissements et construction d'un portefeuille diversifié pour maximiser la probabilité d'atteindre l'objectif de gestion). Le portefeuille est exposé au risque de taux (de 0 à 100% de l'actif net). Le fonds est investi en OPCVM / FIA obligataires et/ou monétaires sans contrainte de répartition dette publique / dette privée. La part investie en obligations sera constituée en titres *investment grade* (ou jugés équivalents par la Société de Gestion) jusqu'à 100% de l'actif net ou en titres High Yield ou non notés ou jugés équivalents par la Société de Gestion (titres réputés spéculatifs) jusqu'à maximum 20% de l'actif net. A titre accessoire, le fonds peut investir dans des titres vifs (obligations souveraines, d'entreprises, et à titre accessoire obligations convertibles),

Ampeggest mène sa propre analyse crédit et ne recourt pas mécaniquement aux notations des agences pour la sélection des obligations. La sensibilité globale du portefeuille sera comprise entre 0 et 10. L'exposition au risque actions est comprise entre 0 et 30% de l'actif net, via des OPCVM / FIA de droit français ou européens ainsi que de titres en direct (maximum 10% de l'actif net). Cette exposition peut être réduite à 0% par le biais de couvertures, afin de neutraliser les effets des variations des marchés actions sur le portefeuille. La gestion est discrétionnaire tant au niveau des secteurs d'activités que de la taille des capitalisations boursières (y compris petites capitalisations jusqu'à 15%). Le FCP peut être investi en titres libellés en en devises autres que l'euro jusqu'à 10% de son actif net. Il peut se trouver ponctuellement en position débitrice (dans la limite de 10% de son actif net) et avoir recours à l'emprunt espèce (dans la limite de 10% de son actif net).

Le FCP se réserve la possibilité de recourir aux instruments financiers à terme, négociés sur des marchés réglementés/organisés, dans le but de couvrir ou d'exposer le portefeuille aux risques actions, taux et devises, dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif. Le FCP capitalise et/ou distribue son résultat net et ses plus-values nettes réalisées. Les investisseurs peuvent obtenir le rachat de leurs parts (*exprimés uniquement en nombre de parts*) sur demande auprès de CACEIS Bank. Les demandes sont centralisées chaque vendredi jusqu'à 12 heures (J) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour (hebdomadaire) calculée sur les cours de clôture de J et publiée en J+1.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FIA. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le classement du FIA est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque

**Pourquoi le FIA est classé dans la catégorie [ 4 ] :** Le FCP se situe actuellement au niveau 4 de l'indicateur synthétique de risque dû à sa forte diversification des investissements (de 0 à 100% en produits de taux (dont 20% en titres High Yield ou non notés), de 0 à 30% en actions internationales et de 0 à 100% en OPC de toutes classifications).

#### Risques importants pour le FIA non pris en compte dans l'indicateur :

**Risque de crédit :** Le risque de crédit représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative de l'OPCVM.

**Risque de liquidité :** Le FCP peut être investi dans des actions de petites et très petites capitalisations négociées sur des marchés de type non réglementés Euronext Growth qui ont un volume de titres cotés en Bourse réduit et susceptibles de rencontrer des risques de

## 2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

### Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice

#### 1) Fusion société de gestion

Le 16 juin 2022, à la suite du changement d'actionnariat, Amplegest (société de gestion) et Invest AM (société de gestion) détenues par le Groupe Cyrus ont fusionné. Amplegest qui assure la gestion du FIA FSI a absorbé Invest AM.

#### 2) Changement de siège social d'Amplegest

A la suite du changement d'actionnariat, Amplegest détenue par le Groupe Cyrus a changé d'adresse. Les locaux et le siège social d'Amplegest se situe au 50 boulevard Haussmann, 75009 Paris

#### 3) Changement d'indicateur de référence

Avant 09/2022	Après 09/2022
3	4

### Changements de l'exercice à venir

#### Réglementation Priips

Depuis le 1er janvier 2023, le DICI de FSI a été remplacé par le DIC, nouveau document en vigueur respectant la réglementation Priips.

### 3. RAPPORT DE GESTION

#### Préambule :

Dans le cadre d'une gestion diversifiée, le fonds d'investissement à vocation générale FSI a pour objectif d'offrir une performance, nette de frais de gestion, régulière supérieure à celle d'un indice synthétique composé de l'indice action Euro Stoxx 50 Net Return (dividendes réinvestis) (25%) et de l'€str+2 capitalisé (75%) sur la durée de placement recommandée (5 ans).

FSI est classifié catégorie « Article 6 » au sens du Règlement « SFDR » et ne promeut aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte de critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Pour rappel, le risque de durabilité représente le risque qu'un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement (tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, dit « Règlement SFDR »).

#### Performance financière de l'OPCVM

##### A. Revue des marchés

En 2022, les marchés actions accusent une baisse marquée. Le MSCI World All Countries NR, S&P500 Total NR et Nasdaq 100 NR chutent respectivement, en euros, de 13,01%, 13,17% et 26,33%.

Une baisse qui reflète un changement brutal de paradigme structurel : après des décennies sans hausse des prix, l'inflation a brutalement réapparu, à la fois pour les biens, les services et les salaires. Les banques centrales, la Federal Reserve en premier, ont abandonné leurs politiques monétaires accommodantes pour procéder à plusieurs hausses de leurs taux directeurs. Les marchés obligataires, pour leur part, ont connu un mouvement historique avec le taux de rendement du T bond américain à 10 ans est passé de 1,51% à 3,87% et celui du Bund allemand à 10 ans de -0,18% à 2,57%.

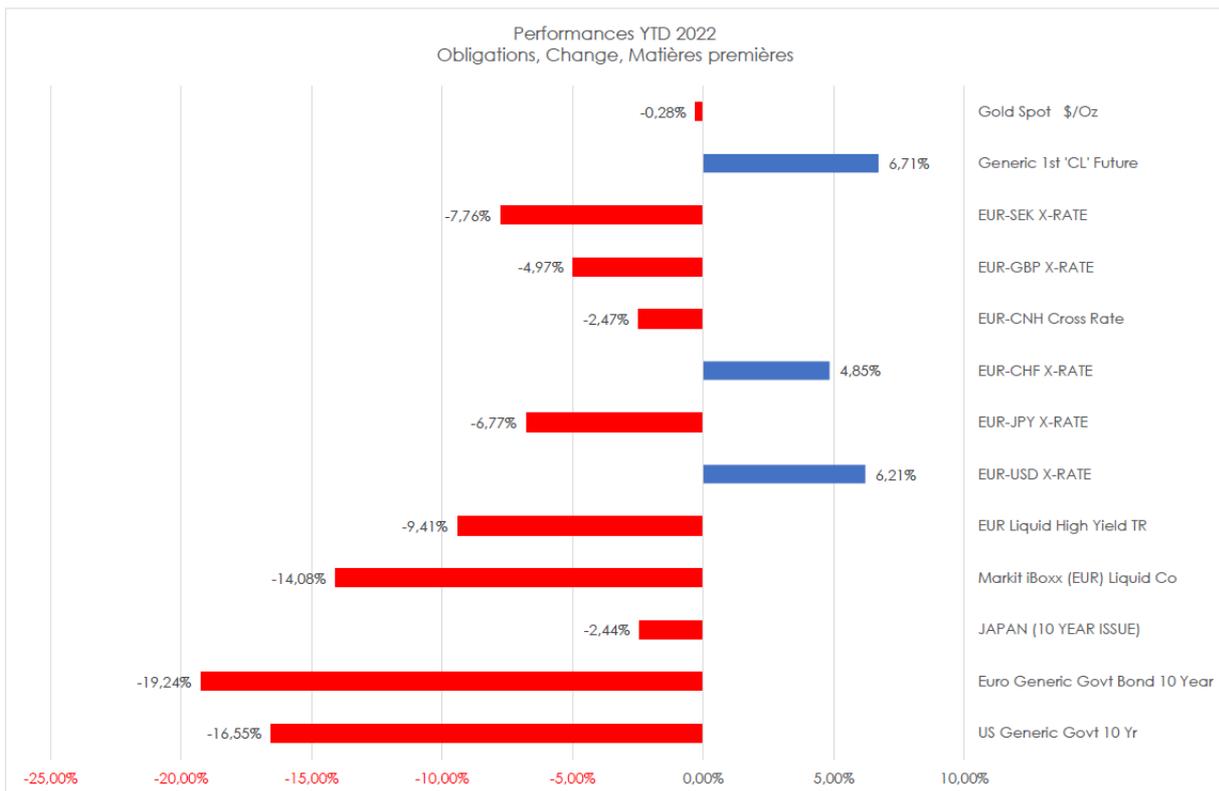
Aux États-Unis, la banque centrale a relevé ses taux à 4,5% vs. Près de 0% en quelques trimestres. L'évolution des taux a eu comme première conséquence une forte hausse du dollar qui a monté, en agrégé, de 8,65% contre les principales devises. Si l'activité économique est demeurée soutenue, les sociétés américaines ont néanmoins subi une perte de compétitivité. A cela sont venus s'ajouter, la hausse des coûts de financements, le renchérissement du prix des matières premières, la persistance de nombreuses ruptures dans la supply chain et les hausses de salaires qui ont érodé les marges des entreprises. Les estimations de résultats des entreprises ont été régulièrement revues en baisse : en 2022, la croissance attendue des ventes et des bénéfices par actions du S&P 500 est de 10,2% et 4,7%. Pour 2023, le consensus prévoit une progression des ventes de 3,2% et de 4,8% des bénéfices par actions\*.

En Europe, la guerre en Ukraine est venue perturber la normalisation de l'économie. Afin de contrer l'inflation croissante, la Banque Centrale a initié un mouvement de hausse de taux, les portant à 2,5%.

En Chine, l'année aura été marquée par la persistance de la stratégie zéro Covid, pénalisant la reprise économique et la demande intérieure. A noter, néanmoins les premiers signes d'ouverture en fin d'année qui laissent présager d'une normalisation sur 2023.

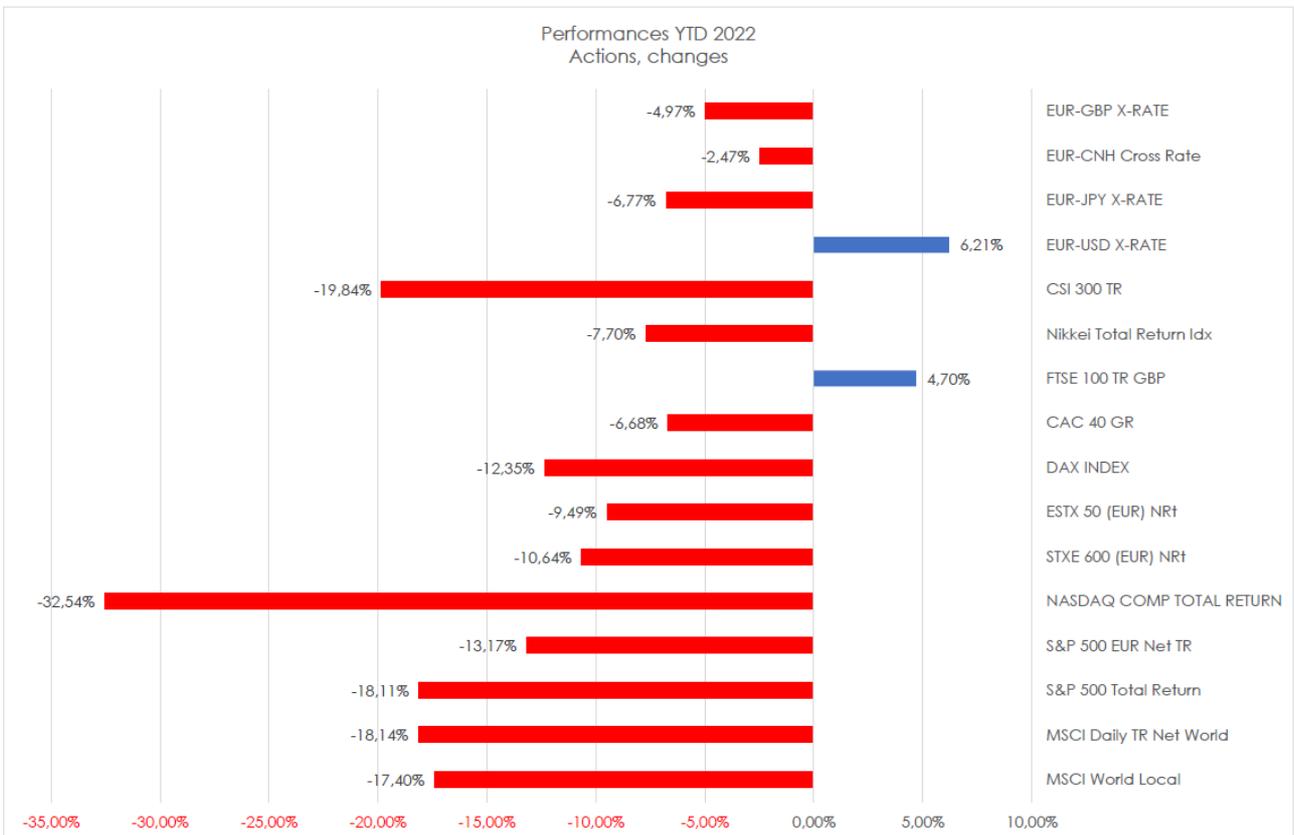
L'année écoulée a donc été particulièrement difficile puisqu'aucune classe d'actif n'a résisté. 2022 aura été une année éprouvante pour les investisseurs sur toutes les classes d'actifs. Ceux qui avaient placé leur confiance dans des portefeuilles diversifiés (les fameux 50-50 ou 60-40) ont connu la deuxième pire année depuis 1932. Et pour la première fois depuis plus de 50 ans, les actions et les obligations ont baissé de manière importante en même temps.

Comme le montre le graphique ci-dessous, nous avons vécu un véritable krach obligataire avec des baisses respectives de 16,5% de l'obligation à 10 ans du gouvernement américain et de 19,2% de l'obligation de référence de la zone euro à 10 ans. Cela signifie que, compte-tenu du niveau historiquement bas des taux de rendement, un investisseur ne pourra récupérer le capital investi.



Le dollar, soutenu par le différentiel de taux avec l'Europe, termine l'année en hausse de 6,2% contre euro, après avoir progressé au plus haut de 18,5%.

Du côté des actions, seul le Royaume-Uni affiche une performance positive, soutenu par le poids des valeurs de l'énergie dans l'indice. Les valeurs technologiques, qui ont porté le marché pendant plus de dix ans, ont subi la plus forte correction.



## B. Principales opérations et mouvements de l'exercice

Au cours de l'exercice 2022, les principaux achats sont les OPC suivants :

- Candriam Monétaire -M-
- Octo Credit Value -C -
- Adara
- Lyxor MSCI World UCITS ETF – D -

Nos principales ventes sont :

- Richelieu Obligations Court Terme -R-
- Mirova Global Green Bond -I-
- Tikehau 2022 -FC-
- M&G Optimal Income Fund -C-
- Varenne Valeur -AC-

- Investissements en OPC gérés par Amplegest :

Actif	Code Isin	Type d'actifs	Quantité	Montant (devise port.)	% NAV
Adara - C -	FR0010637488	Fonds	16500	220 275,00 €	2,36%
Amplegest Long Short - IC -	FR0013203668	Fonds	3000	326 220,00 €	3,50%
Amplegest PME - IC -	FR0011631076	Fonds	1050	253 554,00 €	2,72%
Amplegest Pricing Power - IC -	FR0010889857	Fonds	988,8111	240 231,66 €	2,57%
Amplegest Pricing Power US - IC -	FR0011382233	Fonds	1350	237 262,50 €	2,54%
				1 277 543,16 €	13,69%

- Investissements en OPC gérés par Octo AM (filiale du groupe Amplegest) :

Actif	Code Isin	Type d'actifs	Quantité	Montant (devise port.)	% NAV
Octo Crédit ISR Court Terme - A -	FR0011299411	Fonds	171	1 800 428,22 €	19,29%
Octo Crédit Value - C -	FR0013192622	Fonds	930,002	916 312,37 €	9,82%
Octo Rendement 2025 - IC -	FR0013496213	Fonds	850	844 084,00 €	9,04%
Octo Rendement 2028 IC	FR001400CPQ9	Fonds	100	98 356,00 €	1,05%
				3 659 180,59 €	39,21%

## C. Variation de l'actif

Au cours de l'année 2022, le nombre de parts du fonds est passé de 91 027.3230 à 91 027.3230 à travers des souscriptions qui se sont élevées à 0,00 EUR et des rachats à 0,00 EUR.

## D. Profil de risque

Analyse des indicateurs clé de performance du FIA

La VL est passée de 112.72 EUR à 102.54 EUR soit une baisse de 9,03% sur la période.

L'indice de référence, 25% Euro Stoxx 50 dividendes réinvestis et 75% €str capitalisé +2, pour la période est de -0.87%.

## E. Perspectives de l'exercice à venir

L'année 2023 se présente-t-elle un horizon plus serein pour les investisseurs ?

Bien qu'en théorie la classe d'actifs actions pourrait souffrir d'un essoufflement macroéconomique et d'un environnement de taux plus restrictif, les valorisations se sont déjà sensiblement tassées et le sentiment négatif des investisseurs (niveaux de liquidité...) pourrait encourager les mouvements à contrepied.

Un premier indicateur proviendra des publications du premier trimestre et des prévisions des sociétés sur leurs niveaux d'activité et surtout de marge pour l'année à venir. Le marché a déjà commencé à matérialiser un impact négatif important.

De plus, la récession profonde plus qu'attendue par les acteurs de marché ne prend-elle pas la forme d'un atterrissage en douceur de l'économie ? A en juger les statistiques récentes, la vigueur de la consommation et du marché de l'emploi américain, nous optons plutôt pour la deuxième hypothèse.

Les marchés obligataires, déjà plus volatils que les actions récemment, pourraient continuer de fluctuer avant d'y voir plus clair sur le rythme de hausses des taux des différentes banques centrales.

Un ralentissement de l'inflation au second semestre paraît probable (ne serait-ce qu'à cause des effets de base et la baisse récentes des prix des différentes matières premières) et pourrait donner plus de visibilité aux investisseurs sur toutes les classes d'actifs.

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

## Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
CANDRIAM MONETAIRE SICAV Part M	1 629 546,20	
RICHELIEU OBLIGATIONS COURT TERME R	251 897,50	1 210 371,25
OCTO CREDIT COURT TERME-A	434 590,57	541 941,50
OCTO CREDIT VALUE C	555 783,66	51 510,59
CIC UNION DOLLAR CASH	231 677,34	130 187,51
MIROVA GLOBAL GREEN BOND FUND I/A (EUR)		302 032,50
ADARA part C	243 825,00	
TIKEHAU 2022 F Acc EUR		243 427,50
PIQUEMAL HOUGHTON GLOBAL EQUITIES SC EUR C	240 142,76	
M&G LUX OPTIMAL INCOME-EUR C ACC		239 260,00

## 4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### REGLEMENTATION SFTR EN EUR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

### POLITIQUE DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES

Au cours de l'exercice 2022, Amplegest a respecté les principaux critères qu'elle a définis dans sa politique de sélection des intermédiaires. La liste des brokers tient compte des différents instruments sur lesquels la société intervient. En particulier Amplegest a retenu le coût total de la transaction, la fiabilité et la sécurité du processus d'exécution, y compris les opérations post-marché de règlement/livraison des titres, ainsi que la qualité du reporting sur l'exécution (qualité des informations fournies dans les confirmations d'exécution) comme éléments de sélection.

Amplegest a également signé des conventions de recherche avec des brokers qui ont été sélectionnés en respect de critères définis :

#### Procédure de choix des intermédiaires pour l'exécution des ordres :

Le choix des intermédiaires est réalisé sur la base des critères suivants :

- Qualité de l'exécution,
- Coût de l'intermédiation,
- Qualité de la gestion administrative post-marché,
- Notoriété et solidité de l'intermédiaire financiers.

#### Procédure de sélection des entités qui fournissent des aides à la sélection d'investissements :

Le choix des prestataires de recherche est réalisé sur la base des critères suivants :

- Univers d'analyse
- Qualité du service de recherche : accès aux modèles, génération d'idées et site internet
- Mise en relation avec les émetteurs.

Le budget global de recherche alloué au titre de l'année 2022 pour l'ensemble des OPC gérés s'élève à 850 000 euros. Les gérants de l'OPC ont recours aux analyses macro-économiques et aux analyses portant sur les sociétés émettrices émises par les brokers. Ils s'appuient également sur une équipe de 4 analystes financiers propre à Amplegest qui a défini ses propres critères de sélection des valeurs en portefeuille.

La clé répartition constatée pour l'exercice 2022 entre les frais d'exécution d'ordres et les frais correspondant aux services d'aide à la décision d'investissement est la suivante :

Les frais correspondants aux services d'aide à la décision d'investissement ont représenté 65% du total des frais d'intermédiation.

Les frais d'exécution d'ordres ont représenté 35% des frais d'intermédiation.

### COMPTE-RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMÉDIATION

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 319-18 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable à l'adresse internet suivante : [www.amplegest.com](http://www.amplegest.com)

### UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

### POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL (ARTICLE 6 SFDR)

Bien que le FIA ne promeut pas de caractéristiques ESG, Amplegest est engagé dans une politique de finance durable. Notre démarche d'investisseur responsable s'inscrit dans une volonté de financement de l'économie réelle de manière durable tout en incitant les entreprises à de meilleures pratiques.

Au-delà de l'analyse quantitative, notre analyse ESG accorde une grande importance au dialogue avec les entreprises, chacune des entreprises dans lesquelles nous sommes investis faisant régulièrement l'objet d'entretiens dédiés.

## A. Engagement actionnarial au cours de l'exercice

Depuis le 1er janvier 2020, les équipes de gestion Actions d'Amplegest se sont engagées à exercer leurs droits de vote sur l'ensemble des titres détenus dans les OPC dont elles assurent la gestion et pour lesquels elles détiennent les droits de vote, ou pour lesquels ceux-ci leurs ont été délégués.

En complément, notre engagement actionnarial se manifeste par l'envoi de lettres d'engagement personnalisées aux entreprises de notre univers investissable et pour lesquelles des efforts dans le domaine ESG sont attendus.

## B. Exercice des droits de vote au cours de l'exercice

### 1) Recours à des services rendus par des conseillers en vote

Afin de conduire au mieux sa politique de vote, Amplegest fait appel aux services de Proxinvest depuis 2019. Proxinvest est une société française de conseil aux investisseurs, spécialisée en matière de politique de vote et d'engagement. Depuis le 1er décembre 2022, Proxinvest est une filiale du groupe américain Glass Lewis, principal fournisseur de solutions indépendantes de gouvernance au niveau mondial. En 2022, Proxinvest a passé au crible les résolutions de 724 sociétés cotées françaises (soit 14 885 résolutions analysées – source Proxinvest).

Amplegest a défini avec Proxinvest une politique de vote cohérente avec les critères ESG et les valeurs de la société Amplegest. Proxinvest instruit et analyse les résolutions présentées par les entreprises cotées détenues par les différents OPC Amplegest. Puis, il envoie un rapport avec les recommandations de vote en fonction des critères définis conjointement afin qu'Amplegest puisse l'analyser. À l'issue de cette analyse, Amplegest confirme ou infirme la recommandation de Proxinvest et le Middle Office AM vote via le système ISS (Institutional Shareholder Services). La décision de vote appartient donc entièrement à la société Amplegest et est appliquée conformément à ses critères.

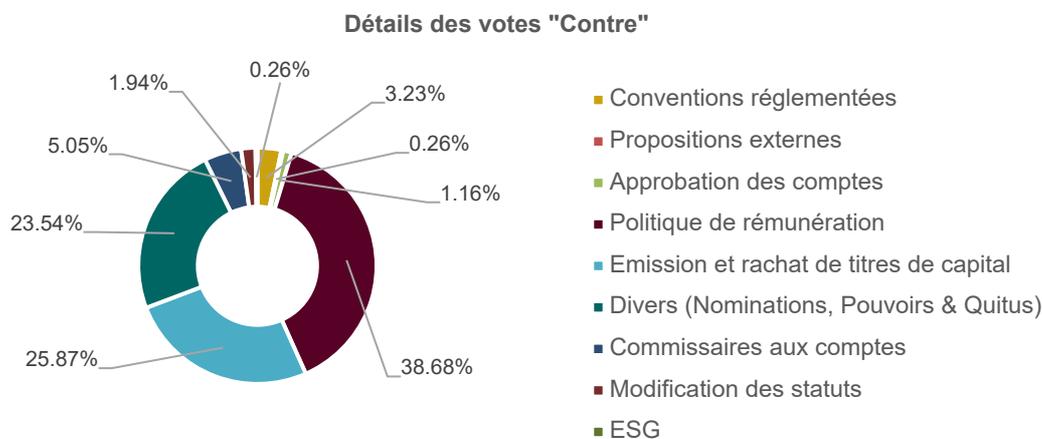
### 2) Principes déterminants les cas dans lesquels la société de gestion exerce ses droits de vote

La politique de vote d'Amplegest définit que l'exercice des droits de vote s'effectue pour l'ensemble des actions des OPC actions Amplegest. Simultanément à l'ensemble des OPC, le calendrier des assemblées des sociétés détenues par FSI fait l'objet de surveillance aussi bien pour les actions que pour les obligations. L'exercice des droits de vote pour l'ensemble des actions de FSI a lieu à la demande du gérant, toutefois il convient de préciser que le portefeuille FSI ne détient pas d'action en titres vifs sur l'exercice.

### 3) L'exercice du droit de vote d'Amplegest en 2022

L'intégralité de la politique de vote de la société est disponible sur : [www.amplegest.com](http://www.amplegest.com)

- Amplegest a participé à 149 Assemblées Générales au cours de l'exercice 01-2022 à 12-2022, soit un taux de participation de 81% par rapport aux sociétés détenues en portefeuille sur la période.
- Amplegest a exercé ses droits de vote pour chacune de ces Assemblées Générales et n'a jamais été en conflit d'intérêts avec ces sociétés.
- Votes par correspondance (100%) et participation physique (0%).
- Pour 11 résolutions (0,4% des résolutions votées), nous avons été conduits à voter différemment de notre politique de vote prédéfinie pour des raisons très spécifiques.
- Nombre de résolutions soumises au vote : 2 740
  - Dans **71,8%** des cas nous avons voté **pour**
  - Dans **28,2%** des cas, nous avons voté **contre**



La politique d'engagement actionnarial ainsi que le rapport sur l'engagement actionnarial d'Amplegest sont disponibles sur le site internet de la société de gestion à l'adresse suivante : [www.amplegest.com](http://www.amplegest.com)

## **INFORMATION SUR LES CRITERES ESG**

FSI ne prend pas en compte les critères extra-financiers et est classifié catégorie « Article 6 » au sens du Règlement « SFDR ». En revanche, FSI applique la politique d'exclusion définie par Amplegest. Cette politique, qui concerne l'ensemble des OPC est définies par l'équipe opérationnelle ESG en étroite collaboration avec l'équipe de contrôle des risques. Notre politique d'exclusion a pour objectif d'exclure de l'univers d'investissement certains émetteurs du fait de leur activité, implantation géographique, fonctionnement, réputation et non-conformité aux standards internationaux. Le comité d'exclusion identifie les valeurs « interdites » appartenant aux secteurs de l'armement controversé, du tabac et de l'extraction et de la production du charbon mais également toute entreprise ne répondant pas aux standards internationaux d'éthique (pour plus d'informations, la politique d'exclusion est disponible sur le site d'Amplegest ([www.amplegest.com](http://www.amplegest.com))).

Concernant les controverses, elles sont gérées par l'équipe opérationnelle ESG en étroite collaboration avec les équipes de gestion. En cas de controverse jugée critique, la valeur dite « controversée » peut se voir appliquer un malus ou être intégrée dans la liste d'exclusion.

La démarche plus globale d'Amplegest en matière d'ESG est consultable sur son site internet à l'adresse suivante : [www.amplegest.com](http://www.amplegest.com)

## **INFORMATIONS RELATIVES A SFDR (DURABILITE) ET TAXONOMIE**

Le fonds n'a aucun objectif de durabilité. En l'absence de données suffisantes provenant des entreprises, l'alignement actuel du fonds à la taxonomie est estimé à 0%.

## **INFORMATIONS SUR LE MONTANT TOTAL DU LEVIER CALCULE SELON LA METHODE BRUTE ET SELON LA METHODE DE L'ENGAGEMENT**

Compte tenu de la stratégie de FSI et de la possibilité d'investir sur les marchés dérivés en exposition exclusivement sur des instruments dérivés simples, la mesure du risque global reste la méthode de l'engagement :

Levier calculé selon la méthode Brute :

- Minimum : 100,00%
- Maximum : 101,24%
- Moyen : 100,00%

Levier calculé selon la méthode de l'Engagement :

- Minimum : 100,00%
- Maximum : 101,24%
- Moyen : 100,00%

## **ACTIFS FAISANT L'OBJET D'UN TRAITEMENT SPECIAL DU FAIT DE LEUR NATURE NON LIQUIDE**

Au cours de l'exercice 2020, les valeurs H2O Adagio I ont fait l'objet d'un incident de valorisation. Ces OPC H2O, suite à des problèmes de cotation et de liquidité sur ses actifs sous-jacents, n'ont pas été en mesure de valoriser à compter du 28 août 2020. Dans le cadre des opérations de liquidation des OPC concernés, H2O a créé une poche regroupant les actifs illiquides. La « side pocket » est en gestion 'run off'. Les évaluations de ces OPC sont mensuelles et il n'est plus possible de souscrire ou racheter de parts. H2O a communiqué les premières valorisations de la side pocket H2O Adagio le 1er octobre 2020. Depuis cette date, ces OPC ont bien une valorisation mensuelle publiée. Le 25 mai 2021, la société a informé que des remboursements partiels intermédiaires devraient être effectués au bénéfice des porteurs au début 2022. Entre le mois d'août 2021 et le mois de décembre 2021, H2O n'a pas communiqué de valorisation, celle au 31/12/2021 s'affiche à 3 588.18€ pour une performance depuis la dernière valorisation de -42.93%.

Suite à un remboursement partiel de la FSSSN fin décembre 2022, d'autres remboursements partiels doivent avoir lieu au cours du début de l'année 2023.

## DISPOSITIONS PRISES POUR GERER LA LIQUIDITE DU FONDS ET SYSTEMES DE GESTION DES RISQUES

Une surveillance de la liquidité du FIA est mise en œuvre lors du calcul de la valeur liquidative. Les contrôles effectués au 30/12/2022 ont mis en évidence que les actifs du portefeuille peuvent être liquidés selon les délais et proportions suivants :

- 97,93% de l'actif en 1 jour de bourse,
- 1,93% entre 2 jours et 5 jours de bourse,
- 0,10% entre 6 jours et 15 jours de bourse,
- 0,05% entre 16 jours et 30 jours de bourse,
- 0,00% entre 31 jours et 90 jours de bourse.

## POLITIQUE DE REMUNERATION DE LA SOCIETE DE GESTION

### 1) Critères financiers et non financiers de la politique de rémunération

La politique de rémunération des collaborateurs d'Amplegest prévoit un niveau de rémunération fixe en lien avec leur niveau de séniorité, d'expertise et leur expérience professionnelle dans l'activité, pour permettre le cas échéant de ne pas accorder de rémunération variable. La rémunération fixe est définie par le Directoire lors de l'embauche.

La part variable de la rémunération a pour objet de compléter la part fixe, elle est déterminée en fonction des objectifs fixés en début d'année et notamment des performances réalisées par le collaborateur. Ces objectifs portent sur des éléments quantitatifs globaux, tels que les résultats, la situation financière de la Société, sur des éléments quantitatifs propres à chaque métier et à chaque poste et sur des éléments qualitatifs, tels que l'engagement personnel du collaborateur notamment dans l'intérêt du client, d'Amplegest, le respect des règles de déontologie de la profession et des procédures internes de maîtrise et de suivi des risques en place au sein de la Société.

Lorsque la part variable de la rémunération dépasse la somme de 200 000 euros,

- 50% de la part variable de la rémunération sont versés en parts ou actions d'OPC gérés par la Société dont la détention doit être au minimum de 2 ans à compter de la date d'attribution,
- 50% de la part variable de la rémunération sont versés sous forme de prime.
- la rémunération variable sera versée sur une période de 3 ans, étant précisé que 40% de la rémunération variable sera versée la première année, un potentiel de 30% la deuxième année et un potentiel de 30% la troisième et dernière année.

### 2) Décision et réexamen de la politique de rémunération (art 384-85-2 du règlement général AMF)

La politique de rémunération a été déterminée par les membres du Directoire et les membres du Conseil de Surveillance, qui ensemble constituent le Comité de rémunération.

Le comité se réunit une fois par an pour vérifier l'application de la politique de rémunération et valide les montants de rémunération variables attribués aux collaborateurs et plus particulièrement aux collaborateurs concernés au sens de la Directive et plus généralement le niveau de rémunération de chaque équipe et collaborateur.

### 3) Montants totaux de rémunération au titre de l'exercice clos

Amplegest clôture son exercice en décembre, les données figurant dans le tableau se rapportent à l'année 2022 :

	Montant des rémunérations fixes	Montant des rémunérations variables	Montant total des rémunérations au titre de l'exercice clos
Ensemble du personnel (56 collaborateurs en moyenne)	4.806.918	1.700.483	6.507.401
Membres du Comité de Direction	732.216	315.000	1.042.216
Gérants	1.898.617	863.844	2.762.461

Le FIA ne paie aucune commission de surperformance, aucune rémunération variable versée aux gérants ne l'est au titre de la performance du FIA.

## **AUTRES INFORMATIONS**

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

AMPLEGEST  
50 Boulevard Haussmann  
75009 Paris

Des explications supplémentaires peuvent être obtenues par email :  
[www.amplegest.com](http://www.amplegest.com)

## 5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

@@@CERT-CAC

---

**FS1**

Fonds d'Investissement Alternatif  
Siège social : 50 Boulevard Haussmann, Paris 75008  
RCS 494 624 273

---

**RAPPORT  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 30 décembre 2022**

---



Société inscrite à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux comptes de Paris

*Ce rapport comporte 25 pages*

Aux porteurs de parts de FS1,

## **I – Opinion**

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'investissement alternatif, constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP), relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

## **II – Fondement de l'opinion**

---

### **a) Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **b) Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## **III – Justification des appréciations**

---

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **IV – Vérifications spécifiques**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

#### **V – Responsabilités de la société de gestion relative aux comptes annuels**

---

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

#### **VI – Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs de comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 17 mars 2023

C.T.F



Christophe LEGUÉ

## Annexe

### Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

---

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## Comptes annuels au 30 décembre 2022

---

FS1

*Fonds d'Investissement Alternatif*

*Siège social : 50 Boulevard Haussmann, Paris 75008*

*RCS 494 624 273*

**FS1**

**COMPTES ANNUELS**  
**30/12/2022**

## BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>9 263 142,43</b>	<b>9 924 513,55</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>205 695,89</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	205 695,89
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>9 263 142,43</b>	<b>9 718 817,66</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	8 623 016,36	9 177 978,11
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	236 686,67	221 481,55
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	403 439,40	319 358,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>36,00</b>	<b>36,00</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	36,00	36,00
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>75 121,06</b>	<b>340 816,73</b>
Liquidités	75 121,06	340 816,73
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>9 338 299,49</b>	<b>10 265 366,28</b>

## BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	9 286 761,38	10 081 206,11
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	89 305,18	222 967,57
Résultat de l'exercice (a,b)	-42 012,02	-43 428,02
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>9 334 054,54</b>	<b>10 260 745,66</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>4 244,95</b>	<b>4 620,62</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	4 244,95	4 620,62
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>9 338 299,49</b>	<b>10 265 366,28</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	310,02	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	452,06	12 301,28
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	7 578,89	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>8 340,97</b>	<b>12 301,28</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	2 635,15	2 431,87
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>2 635,15</b>	<b>2 431,87</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>5 705,82</b>	<b>9 869,41</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	47 717,84	53 297,43
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-42 012,02</b>	<b>-43 428,02</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	0,00	0,00
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>-42 012,02</b>	<b>-43 428,02</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

### Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

### Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

### Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

**OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

**Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

**Instruments financiers à terme :****Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

**Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :****Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

**Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

**Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0012380574 - Part FS1 AC : Taux de frais maximum de 1% TTC.

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Parts FS1 AC	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>10 260 745,66</b>	<b>9 877 467,83</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	0,00	10 187 666,07
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	0,00	-10 187 666,07
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	158 051,86	347 165,85
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-91 718,95	-11 193,47
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	104 827,25
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	-218 818,56
Frais de transactions	-114,40	-1 468,01
Différences de change	26 302,33	28 936,45
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-977 199,94	177 256,34
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-302 871,03	674 328,91
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-674 328,91	-497 072,57
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-42 012,02	-43 428,02
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>9 334 054,54</b>	<b>10 260 745,66</b>

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 121,06	0,80
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	75 121,06	0,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CHF		Devise 3 JPY		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	512 696,89	5,49	141 147,03	1,51	131 356,05	1,41	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	17 550,37	0,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
<b>CRÉANCES</b>		
	Autres créances	36,00
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>36,00</b>
<b>DETTES</b>		
	Frais de gestion fixe	4 244,95
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>4 244,95</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-4 208,95</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	91 027,3230	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	47 717,84
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			1 278 698,16
	FR0010637488	ADARA part C	221 430,00
	FR0013203668	AMPLEGEST LONG SHORT IC	326 220,00
	FR0011631076	AMPLEGEST PME IC	253 554,00
	FR0010889857	AMPLEGEST PRICING POWER IC	240 231,66
	FR0011382233	AMPLEGEST PRICING POWER US IC	237 262,50
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>1 278 698,16</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-42 012,02	-43 428,02
<b>Total</b>	<b>-42 012,02</b>	<b>-43 428,02</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-42 012,02	-43 428,02
<b>Total</b>	<b>-42 012,02</b>	<b>-43 428,02</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	89 305,18	222 967,57
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>89 305,18</b>	<b>222 967,57</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	89 305,18	222 967,57
<b>Total</b>	<b>89 305,18</b>	<b>222 967,57</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net en EUR	9 025 679,57	9 527 432,78	9 877 467,83	10 260 745,66	9 334 054,54
Nombre de titres	91 028,3230	91 028,3230	91 027,3230	91 027,3230	91 027,3230
Valeur liquidative unitaire	99,15	104,66	108,51	112,72	102,54
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,32	-0,70	3,81	2,44	0,98
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,95	-0,90	-0,33	-0,47	-0,46

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
ADARA part C	EUR	16 500	221 430,00	2,37
AMPLEGEST LONG SHORT IC	EUR	3 000	326 220,00	3,50
AMPLEGEST PME IC	EUR	1 050	253 554,00	2,72
AMPLEGEST PRICING POWER IC	EUR	988,8111	240 231,66	2,57
AMPLEGEST PRICING POWER US IC	EUR	1 350	237 262,50	2,55
CANDRIAM MONETAIRE SICAV Part M	EUR	1 100	1 634 237,00	17,50
CIC UNION DOLLAR CASH	USD	70	126 303,21	1,35
GEMCHINA I	EUR	1 900	215 498,00	2,31
H2O ADAGIO SP I	EUR	5	18 022,55	0,19
Lyxor MSCI World UCITS ETF FCP D EUR	EUR	1 370	328 443,80	3,52
OCTO CREDIT VALUE C	EUR	930,002	916 312,37	9,81
OCTO RENDEMENT 2025 FCP IC EUR CAP 3D	EUR	850	844 084,00	9,04
OCTO RENDEMENT 2028 IC	EUR	100	98 356,00	1,06
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>5 459 955,09</b>	<b>58,49</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY CIRCULAR ECONOMY I USD C	USD	125	149 707,01	1,61
Fidelity Funds - Sustainable Water & Waste Fund Y Acc EUR	EUR	9 700	123 966,00	1,32
M&G LUX OPTIMAL INCOME-EUR C ACC	EUR	25 000	241 230,00	2,58
OCTO CREDIT COURT TERME-A	EUR	171	1 800 428,22	19,29
PF GLOB MEGATREND SEL I EUR C	EUR	800	263 032,00	2,82
PICTET FDS (JPY) LIQUIDIT.P C.	JPY	1 850	131 356,05	1,40
PICTET SHRT TRM MON MRKTSfr P	CHF	1 188,98713	141 147,03	1,52
PIQUEMAL HOUGHTON GLOBAL EQUITIES SC EUR C	EUR	280	312 194,96	3,35
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>3 163 061,27</b>	<b>33,89</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>8 623 016,36</b>	<b>92,38</b>
<b>Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés</b>				
<b>IRLANDE</b>				
iShares \$ Treasury Bond 0-1yr UCITS ETF USD (Dist)	USD	50 000	236 686,67	2,54
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>236 686,67</b>	<b>2,54</b>
<b>TOTAL Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés</b>			<b>236 686,67</b>	<b>2,54</b>
<b>Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation non cotés</b>				
<b>FRANCE</b>				
LMdG FLEX PATRIM (EUR) I	EUR	270	403 439,40	4,32
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>403 439,40</b>	<b>4,32</b>
<b>TOTAL Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisations non cotés</b>			<b>403 439,40</b>	<b>4,32</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>9 263 142,43</b>	<b>99,24</b>
<b>Créances</b>			<b>36,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dettes</b>			<b>-4 244,95</b>	<b>-0,04</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>75 121,06</b>	<b>0,80</b>
<b>Actif net</b>			<b>9 334 054,54</b>	<b>100,00</b>

<b>Parts FS1 AC</b>	<b>EUR</b>	<b>91 027,3230</b>	<b>102,54</b>
---------------------	------------	--------------------	---------------

## 6. COMPTES DE L'EXERCICE

**BILAN AU 30/12/2022 en EUR**

**ACTIF**

	30/12/2022	31/12/2021
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>		
<b>DÉPÔTS</b>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>9 263 142,43</b>	<b>9 924 513,55</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		<b>205 695,89</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		205 695,89
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Titres de créances</b>		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>9 263 142,43</b>	<b>9 718 817,66</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	8 623 016,36	9 177 978,11
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	236 686,67	221 481,55
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	403 439,40	319 358,00
Autres organismes non européens		
<b>Opérations temporaires sur titres</b>		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
<b>Autres instruments financiers</b>		
<b>CRÉANCES</b>	<b>36,00</b>	<b>36,00</b>
Opérations de change à terme de devises		
Autres	36,00	36,00
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>75 121,06</b>	<b>340 816,73</b>
Liquidités	75 121,06	340 816,73
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>9 338 299,49</b>	<b>10 265 366,28</b>

## PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	9 286 761,38	10 081 206,11
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	89 305,18	222 967,57
Résultat de l'exercice (a,b)	-42 012,02	-43 428,02
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>9 334 054,54</b>	<b>10 260 745,66</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
<b>DETTES</b>	<b>4 244,95</b>	<b>4 620,62</b>
Opérations de change à terme de devises		
Autres	4 244,95	4 620,62
<b>COMPTES FINANCIERS</b>		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>9 338 299,49</b>	<b>10 265 366,28</b>

(a) Y compris comptes de régularisation.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

**HORS-BILAN AU 30/12/2022 en EUR**

	30/12/2022	31/12/2021
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	310,02	
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	452,06	12 301,28
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers	7 578,89	
<b>TOTAL (1)</b>	<b>8 340,97</b>	<b>12 301,28</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	2 635,15	2 431,87
Autres charges financières		
<b>TOTAL (2)</b>	<b>2 635,15</b>	<b>2 431,87</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>5 705,82</b>	<b>9 869,41</b>
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	47 717,84	53 297,43
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-42 012,02</b>	<b>-43 428,02</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)		
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>-42 012,02</b>	<b>-43 428,02</b>

### I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.  
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.  
La durée de l'exercice est de 12 mois.

#### **Règles d'évaluation des actifs**

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

#### **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

#### **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

#### **Instruments financiers à terme :**

##### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

##### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

#### **Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

#### **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

#### **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0012380574 - Part FSI AC : Taux de frais maximum de 1% TTC.

### **Affectation des sommes distribuables**

#### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Part FSI AC	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion

## 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>10 260 745,66</b>	<b>9 877 467,83</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)		10 187 666,07
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)		-10 187 666,07
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	158 051,86	347 165,85
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-91 718,95	-11 193,47
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		104 827,25
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		-218 818,56
Frais de transactions	-114,40	-1 468,01
Différences de change	26 302,33	28 936,45
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-977 199,94	177 256,34
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-302 871,03	674 328,91
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-674 328,91	-497 072,57
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-42 012,02	-43 428,02
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>9 334 054,54</b>	<b>10 260 745,66</b>

### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

#### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							75 121,06	0,80
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	75 121,06	0,80								
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CHF		Devise 3 JPY		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC	512 696,89	5,49	141 147,03	1,51	131 356,05	1,41		
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers	17 550,37	0,19						
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

### 3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
<b>CRÉANCES</b>		
	Autres créances	36,00
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>36,00</b>
<b>DETTES</b>		
	Frais de gestion fixe	4 244,95
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>4 244,95</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-4 208,95</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	91 027,3230	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	47 717,84
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Rétrocessions des frais de gestion	

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			1 278 698,16
	FR0010637488	ADARA part C	221 430,00
	FR0013203668	AMPLEGEST LONG SHORT IC	326 220,00
	FR0011631076	AMPLEGEST PME IC	253 554,00
	FR0010889857	AMPLEGEST PRICING POWER IC	240 231,66
	FR0011382233	AMPLEGEST PRICING POWER US IC	237 262,50
Instruments financiers à terme			
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>1 278 698,16</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau		
Résultat	-42 012,02	-43 428,02
<b>Total</b>	<b>-42 012,02</b>	<b>-43 428,02</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-42 012,02	-43 428,02
<b>Total</b>	<b>-42 012,02</b>	<b>-43 428,02</b>

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	89 305,18	222 967,57
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>89 305,18</b>	<b>222 967,57</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Affectation</b>		
Distribution	89 206,78	
Plus et moins-values nettes non distribuées	98,40	
Capitalisation		222 967,57
<b>Total</b>	<b>89 305,18</b>	<b>222 967,57</b>

### 3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net en EUR	9 025 679,57	9 527 432,78	9 877 467,83	10 260 745,66	9 334 054,54
Nombre de titres	91 028,3230	91 028,3230	91 027,3230	91 027,3230	91 027,3230
Valeur liquidative unitaire	99,15	104,66	108,51	112,72	102,54
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,32	-0,70	3,81	2,44	0,98
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,95	-0,90	-0,33	-0,47	-0,46

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
ADARA part C	EUR	16 500	221 430,00	2,37
AMPLEGEST LONG SHORT IC	EUR	3 000	326 220,00	3,50
AMPLEGEST PME IC	EUR	1 050	253 554,00	2,72
AMPLEGEST PRICING POWER IC	EUR	988,8111	240 231,66	2,57
AMPLEGEST PRICING POWER US IC	EUR	1 350	237 262,50	2,55
CANDRIAM MONETAIRE SICAV Part M	EUR	1 100	1 634 237,00	17,50
CIC UNION DOLLAR CASH	USD	70	126 303,21	1,35
GEMCHINA I	EUR	1 900	215 498,00	2,31
H2O ADAGIO SP I	EUR	5	18 022,55	0,19
Lyxor MSCI World UCITS ETF FCP D EUR	EUR	1 370	328 443,80	3,52
OCTO CREDIT VALUE C	EUR	930,002	916 312,37	9,81
OCTO RENDEMENT 2025 FCP IC EUR CAP 3D	EUR	850	844 084,00	9,04
OCTO RENDEMENT 2028 IC	EUR	100	98 356,00	1,06
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>5 459 955,09</b>	<b>58,49</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY CIRCULAR ECONOMY I USD C	USD	125	149 707,01	1,61
Fidelity Funds - Sustainable Water & Waste Fund Y Acc EUR	EUR	9 700	123 966,00	1,32
M&G LUX OPTIMAL INCOME-EUR C ACC	EUR	25 000	241 230,00	2,58
OCTO CREDIT COURT TERME-A	EUR	171	1 800 428,22	19,29
PF GLOB MEGATREND SEL I EUR C	EUR	800	263 032,00	2,82
PICTET FDS (JPY) LIQUIDIT.P C.	JPY	1 850	131 356,05	1,40
PICTET SHRT TRM MON MRKTSfr P	CHF	1 188,98713	141 147,03	1,52
PIQUEMAL HOUGHTON GLOBAL EQUITIES SC EUR C	EUR	280	312 194,96	3,35
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>3 163 061,27</b>	<b>33,89</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>8 623 016,36</b>	<b>92,38</b>
<b>Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés</b>				
<b>IRLANDE</b>				
iShares \$ Treasury Bond 0-1yr UCITS ETF USD (Dist)	USD	50 000	236 686,67	2,54
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>236 686,67</b>	<b>2,54</b>
<b>TOTAL Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés</b>			<b>236 686,67</b>	<b>2,54</b>
<b>Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation non cotés</b>				
<b>FRANCE</b>				
LMdG FLEX PATRIM (EUR) I	EUR	270	403 439,40	4,32
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>403 439,40</b>	<b>4,32</b>
<b>TOTAL Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisations non cotés</b>			<b>403 439,40</b>	<b>4,32</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>9 263 142,43</b>	<b>99,24</b>

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Créances</b>			<b>36,00</b>	
<b>Dettes</b>			<b>-4 244,95</b>	<b>-0,04</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>75 121,06</b>	<b>0,80</b>
<b>Actif net</b>			<b>9 334 054,54</b>	<b>100,00</b>

<b>Part FSI AC</b>	<b>EUR</b>	<b>91 027,3230</b>	<b>102,54</b>
--------------------	------------	--------------------	---------------